



## FICHE SIGNALÉTIQUE

### SECTION 1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE LA COMPAGNIE

NOM DU PRODUIT	<b>SONIC</b>
CODE DU PRODUIT	1060
UTILISATION DU PRODUIT	Additif de rinçage concentré pour lave-vaisselle automatique
NOM DU FABRICANT	Vénus Multiligne Ltée
ADRESSE	12480, boul. Industriel, Montréal, Québec, H1B 5P5
NO. DE TÉLÉPHONE	(514) 645-2293      Urgence : (613) 996-6666
PRÉPARÉ PAR	Département santé et sécurité
DATE D'ÉDITION	24 septembre 2013

### SECTION 2 - COMPOSITION ET INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom	Numéro CAS	% en Poids
Copolymère d'oxyde d'éthylène et d'oxyde de propylène, liquide	9003-11-6	1 - 10

### SECTION 3 - IDENTIFICATION DES RISQUES

<b>VOIE DE PÉNÉTRATION</b>	
CONTACT AVEC LA PEAU	Aucun effet important ou danger critique connu.
CONTACT AVEC LES YEUX	Légèrement irritant pour les yeux.
INHALATION	Aucun effet important ou danger critique connu.
INGESTION	Aucun effet important ou danger critique connu.

### SECTION 4 - PREMIERS SECOURS

CONTACT AVEC LA PEAU	Rincer la peau contaminée avec beaucoup d'eau. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
CONTACT AVEC LES YEUX	Rincer immédiatement les yeux à l'eau courante froide. Retirer les lentilles de contact et continuer de rincer les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin immédiatement.
INHALATION	En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.
INGESTION	Ne pas faire vomir. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

### SECTION 5 - MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

POINT D'ÉCLAIR	> 100°C
----------------	---------

### SECTION 5 - MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE (suite)

TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION	Non disponible
LIMITES D'INFLAMMABILITÉ	
SEUIL MAXIMAL:	Non disponible
SEUIL MINIMAL:	Non disponible
PRODUITS DE LA COMBUSTION	Non disponible
TECHNIQUES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE	Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants. Endiguer le liquide jusqu'à élimination ultérieure. Aucun danger particulier.

### SECTION 6 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES	Ventiler les lieux du déversement ou de la fuite. Ne pas toucher aux contenants endommagés ni au produit déversé à moins de porter un équipement de protection adéquat. Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Ne pas jeter dans les canalisations ou les cours d'eau.
PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES	Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.
MÉTHODES DE NETTOYAGE	Si le personnel d'urgence n'est pas disponible, contenir la substance déversée. Dans le cas d'un déversement minime, ajouter un produit absorbant (on peut utiliser de la terre en l'absence d'un autre produit adéquat), puis ramasser le produit et le placer dans un récipient hermétique imperméable à l'eau aux fins d'élimination. Pour les déversements majeurs, endiguer le produit déversé ou le retenir afin d'éliminer tout risque d'écoulement dans les voies d'eau environnantes. Placer la substance déversée dans un récipient approprié pour l'élimination.

### SECTION 7 - MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

MANUTENTION	Laver abondamment après usage.
ENTREPOSAGE	Conserver hors de la portée des enfants. Conserver le récipient fermé. Conserver le contenant dans un endroit frais et bien ventilé. Ne pas entreposer à une température supérieure à 50°C.

### SECTION 8 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

SYSTÈME DE CONTRÔLE TECHNIQUE	Une ventilation usuelle devrait être suffisante pour maintenir le nombre des particules aéroportées à un niveau acceptable.
<b><u>Protection Individuelle</u></b>	
PROTECTION DE LA PEAU	Aucun équipement de protection nécessaire dans des conditions normales d'utilisation.
PROTECTION DES YEUX	Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques.
PROTECTION DES MAINS	Aucun équipement de protection nécessaire dans des conditions normales d'utilisation.
RESPIRATOIRE	Les conditions d'utilisation normales et prévues du produit ne nécessitent pas l'emploi d'un respirateur.

## SECTION 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ÉTAT PHYSIQUE	Liquide
COULEUR	Bleu (Foncé)
ODEUR	Inodore
pH	7 (100%)
POINT D'ÉBULLITION (°C)	Non disponible
POINT DE FUSION/DE CONGÉLATION	Non disponible
DENSITÉ RELATIVE	1.01 (Eau = 1)
PRESSION DE VAPEUR	Non disponible
SEUIL DE L'ODEUR	Non disponible
DENSITÉ DE VAPEUR	Non disponible
TAUX D'ÉVAPORATION	Non disponible

## SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ	Le produit est stable.
CONDITIONS D'INSTABILITÉ	Non disponible
INCOMPATIBILITÉ AVEC DIFFÉRENTES SUBSTANCES	Agents d'oxydation.
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX	Des oxydes de carbone.

## SECTION 11 - INFORMATION TOXICOLOGIQUE

### EFFETS EN CAS D'EXPOSITION

PEAU	Aucun effet important ou danger critique connu.
YEUX	Légèrement irritant pour les yeux.
INGESTION	Aucun effet important ou danger critique connu.
INHALATION	Aucun effet important ou danger critique connu.

### EFFETS CHRONIQUES POTENTIELS SUR LA SANTÉ

EFFETS CANCÉROGÈNES	Aucun effet important ou danger critique connu.
EFFETS SUR LA REPRODUCTION	Aucun effet important ou danger critique connu.
EFFETS TÉRATOGENES	Aucun effet important ou danger critique connu.
PRODUITS SYNERGIQUES	Non disponible

### DONNÉES TOXICOLOGIQUES

<u>Nom des ingrédients</u>	<u>Test</u>	<u>Résultat</u>	<u>Voie</u>	<u>Espèces</u>
Copolymère d'oxyde d'éthylène et d'oxyde de propylène, liquide	LD50	5700 mg/kg	Orale	Rat
ORGANES CIBLES	Non disponible			

**SECTION 12 - INFORMATION SUR L'ÉCOLOGIE**

PRODUITS DE DÉGRADATION Ces produits peuvent être oxydes de carbone (CO, CO<sub>2</sub>) et de l'eau.

**SECTION 13 - CONSIDÉRATIONS LORS DE L'ÉLIMINATION**

ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter, la génération de déchets chaque fois que possible. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les co-produits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux.

**SECTION 14 - INFORMATION RELATIVE AU TRANSPORT**

NOM D'EXPÉDITION CORRECT	CLASSE	NUMÉRO UN	GRUPE D'EMBALLAGE	AUTRES INFORMATIONS
		Non réglementé		

**SECTION 15 - INFORMATION RÉGLEMENTAIRE**

CLASSIFICATION SIMDUT

Classe D-2B: Matières toxiques ayant d'autres effets.

CONFORMITÉ DU RPC

Ce produit a été classé en fonction des critères de risque du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique refferme tous les renseignements exigés par le RPC.

**SECTION 16 - AUTRES INFORMATIONS**

DATE D'ÉDITION

2013-09-24 10:44

NOM DU RESPONSABLE

Elysa Raminosoa (Chimiste)

**AVIS AU LECTEUR**

Les informations ci-dessus sont considérées comme correctes pour ce qui touche de la formule utilisée pour la fabrication du produit dans le pays d'origine. Étant donné que certaines données, standards ou réglementations évoluent et que les conditions d'utilisation et de manipulation échappent à notre contrôle, aucune garantie, expresse ou implicite, ne peut être donnée quant à l'exhaustivité ou l'exactitude permanente de ces informations.